

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01548 Numéro SIREN : 791 991 334 Nom ou dénomination : AAPRC

Ce dépôt a été enregistré le 20/08/2019 sous le numéro de dépôt 90280



20190902802018

DATE DEPOT : 20/08/2019

N° DE DEPOT : 90280

N° GESTION : 2019B01548

N° SIREN : 791991334

DENOMINATION : AAPRC

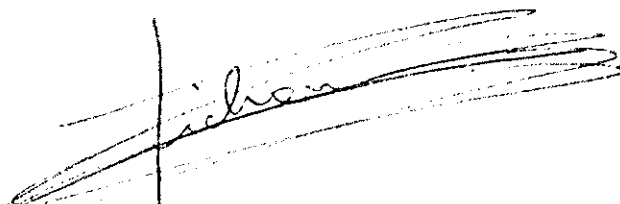
ADRESSE : 18 rue de la Pierre Levée 75011 Paris

MILLESIME : 2018

.

AAPRC
Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 18 rue de la Pierre Levée - 75011 PARIS
RCS PARIS 791 991 334

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

« Certifiés conformes »
Certifiés conformes

Signature

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

21 AOUT 2019)

Sous le N° : 90280 

AAPR

BILAN

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<i>Actif immobilisé</i>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	2 034		2 034	2 034	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence				40 219	- 40 219
Autres participations				33 004	- 33 004
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	2 034		2 034	75 258	- 73 224
<i>Actif circulant</i>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	50 825	30 000	20 825	31 700	- 10 875
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	305		305	305	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 845		1 845	505	1 340
. Autres	39 397		39 397		39 397
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	31 240		31 240	16 843	14 397
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	123 612	30 000	93 612	49 353	44 259
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	125 646	30 000	95 646	124 611	- 28 965

BILAN (SUITE)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : Euros)	8 000	8 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	800	800	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	23 417	21 240	2 177
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	50 248	2 177	48 071
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	82 465	32 217	50 248
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	160	64 201	- 64 041
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 004	1 362	1 642
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux	1 547	2 198	- 651
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 471	12 633	- 4 162
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance		12 000	- 12 000
TOTAL (IV)	13 181	92 394	- 79 213
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	95 646	124 611	- 28 965

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	32 504		32 504	37 875	- 5 371
Chiffres d'affaires Nets	32 504		32 504	37 875	- 5 371
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			853	853	N/S
Autres produits			3	6	- 3
Total des produits d'exploitation			33 360	37 881	- 4 521
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements					
Autres achats et charges externes			15 856	12 085	3 771
Impôts, taxes et versements assimilés			321	691	- 370
Salaires et traitements			12 180	11 580	600
Charges sociales			5 873	5 526	347
Dotations aux amortissements sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			5 000	5 000	
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			3	1	2
Total des charges d'exploitation			39 233	34 883	4 350
RESULTAT EXPLOITATION			-5 873	2 997	- 8 870
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations			428	829	- 401
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			428	829	- 401
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			779	1 552	- 773
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			779	1 552	- 773
RESULTAT FINANCIER			-351	-723	372
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-6 224	2 275	- 8 499

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	96 691		96 691	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	96 691		96 691	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		98	- 98	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	40 219		40 219	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	40 219	98	40 121	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	56 472	-98	56 570	N/S
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	130 479	38 710	91 769	237,07
Total des charges	80 231	36 533	43 698	119,61
RESULTAT NET	50 248	2 177	48 071	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

DISPENSE D'ANNEXE COMPTABLE

L'annexe comptable n'a plus à être établie :

- Lorsque l'entité est une personne physique éligible au régime simplifié d'imposition,
- Lorsque l'entité (sauf holding) ne dépasse pas, au titre du dernier exercice comptable clos et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants :
 - Total du bilan..... 350 000 €
 - Chiffre d'affaires..... 700 000 €
 - Nombre de salariés 10

(Article L 123-16-1 du Code de Commerce)

AAPRC
Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 18 rue de la Pierre Levée - 75011 PARIS
RCS PARIS 791 991 334

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019 RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 50 248,27 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 50 248,27 euros.

Affectation

- Distribution de dividende.....	10 000,00 €
- Au compte "Autres réserves".....	40 248,27 €
- Total affecté	50 248,27 €

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 1,25 €.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 000,00 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % est nul.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seront de 72 464,77 euros.

Rappel des dividendes distribués

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 233 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance

